

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 20 FÉVRIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 20 février, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 14 février 2020, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| M. Michel MAZEYRAT | Mme Isabelle BRACALE |
| Mme Josiane HUGUET | Mme Élisabeth BRUSSAT |
| M. Jean-Baptiste GIRARD | M. Julien THELLIER |
| Mme Agnès LAVEST | M. Florent MONEYRON |
| M. Jean-Philippe AUSSET | Mme Nicole BOUCHERAT |
| Mme Aline ROCHE | M. Bernard SAXER |
| M. Daniel PEYNON | M. Didier BLANC |
| Mme Annick FORESTIER | M. Cyril COURTY |
| Mme Déolinda BOILON | M. Bernard FRASIAK |
| Mme Marie-France MARMY | Mme Marie-France BARRIER |
| M. Christian BOURNAT | M. René FAVY |
| Mme Sylvie ROCHE | M. Yannick DUPOUÉ |
| Mme Monique FERRIER | M. Daniel DUVERT |
| M. Thierry TISSERAND | Mme Laurence GONINET |

VOTE : En exercice : 36

Présents : 28 / Représentés : 7

Votants : 35

Votaient par procuration :

M. Didier MATRAS (à Mme Agnès LAVEST)
 Mme Monique ROUGIER (à Mme Déolinda BOILON)
 M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
 Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
 M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
 M. Bruno BOSLOUP (à Mme Josiane HUGUET)
 Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)

Absent :

M. René GODIGNON

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2020

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2020

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du budget primitif principal 2020 préparé par la commission des finances.

Après examen du budget primitif, Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'approuver le budget primitif principal 2020 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 13 304 285.79 €
- En section d'investissement à 1 133 598.24 €

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE le BP 2020, à l'unanimité :

35 VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 25 février 2020

Signé par Florent MONEYRON, Président.